

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Juin 2023

Date de convocation : 06/06/2023

Date d'affichage : 06/06/2023

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Votants : 11

Absents : 4

Dont absents excusés : 4

Ayant donné un pouvoir : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MOISSON Patrick, LEBORGNE Martine, TOURMENTE Moïse, CAMAILLE Stéphanie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, LEFEBVRE Arnaud, MACE Dominique, DELLIER Anthony, ANQUETIL Stéphanie, SOUDAIS Chantal,

Etaient absents excusés : LECOURT Sophie, REINOLD David, LAMY Eric, LECOUTEUX Anne-Marie

Etaient absents : 0

Monsieur DEVAUX Robert a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

41 – Délibération pour le SDE76 pour l'adhésion de la commune de Bolbec

VU :

- Le code général des collectivités territoriales, CGCT, et notamment ses articles L.5211-17 et 18, L.5214-21, L.5711-1 et suivants,
- La délibération du 9 février 2023 du conseil municipal de la ville de Bolbec demandant l'adhésion de cette dernière à toutes les compétences du SDE
- La délibération du comité syndical du SDE du 21 février 2023 acceptant cette adhésion
- Le projet de statuts du SDE76 modifié en ce sens

CONSIDERANT :

- Que la commune de Bolbec ne transfère pas de dette ou d'emprunt au SD76
- Que l'adhésion de cette commune n'est possible avec l'accord du comité syndical du SDE et de ses communes et établissements adhérents dans les conditions de majorités requises,
- Que la consultation de la CDCI n'est pas requise,
- Que chaque adhérent au SDE dispose d'un délai de trois mois, à compter de la notification par le SDE76 de sa délibération, pour se prononcer à son tour sur l'adhésion de la ville de Bolbec,
- Qu'à défaut de délibération dans ce délai, la décision de l'adhérent est réputée défavorable,
- Que la commune de Bolbec souhaite adhérer pour la totalité de son territoire
- Que la commune de Bolbec souhaite transférer au SDE76 les contrats de distribution électrique et gazière, les redevances des contrats de concessions électrique et gaz, ainsi que la redevance d'occupation du domaine public occupé par le réseau électrique

Pour copie certifiée conforme aux délibérations et rendue exécutoire sous la responsabilité du Maire.

Le secrétaire de séance, DEVAUX Robert



Le Maire, MACE Dominique



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Juin 2023

Date de convocation : 06/06/2023

Date d'affichage : 06/06/2023

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Votants : 11

Absents : 4

Dont absents excusés : 4

Ayant donné un pouvoir : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MOISSON Patrick, LEBORGNE Martine, TOURMENTE Moise, CAMAILLE Stéphanie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, LEFEBVRE Arnaud, MACE Dominique, DELLIER Anthony, ANQUETIL Stephanie, SOUDAIS Chantal,

Etaient absents excusés : LECOURT Sophie, REINOLD David, LAMY Eric, LECOUTEUX Anne-Marie

Etaient absents : 0

Monsieur DEVAUX Robert a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

- Que la commune transfère le produit de la contribution au service public de l'Energie (TCCFE) à partir de son adhésion au SDE, avec un effet fiscal au 1^{er} janvier 2024

PROPOSITION :

Le projet d'adhésion de la commune de Bolbec au SDE76 est présenté au conseil municipal. Il est proposé :

- D'accepter l'adhésion de la commune de Bolbec

DECISION :

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :
Accepte l'adhésion de la commune de Bolbec

Pour copie certifiée conforme aux délibérations et rendue exécutoire sous la responsabilité du Maire.

Le secrétaire de séance, DEVAUX Robert



Le Maire, MACE Dominique

